

Services techniques

La Municipalité a le plaisir de vous informer qu'un nouveau poste a été créé au sein de l'administration communale. Les services techniques traitent les domaines suivants :

Constructions

- Urbanisme et aménagement du territoire ;
- Police des constructions.

Eau

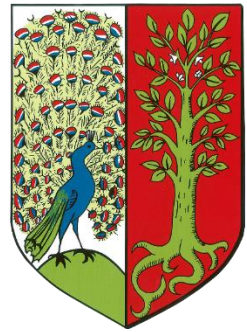
- Réseaux d'eau potable, eaux claires, eaux usées, protection des eaux.

Routes

- Routes et éclairage public ;
- Trottoirs, places de parking.

Espaces publics

- Espaces verts et patrimoine arboré ;
- Infrastructures publiques et sportives.



Pour toute demande relative à ces services, vous pouvez contacter directement Mme Marie-Hélène Andreae, Responsable technique : technique@faoug.ch.

Faux policiers

Depuis quelque temps, les signalements d'arnaques aux faux policiers sont en forte augmentation. Ces escroqueries ciblent majoritairement des personnes âgées. Parlez-en autour de vous et sensibilisez vos proches afin de prévenir ces situations.

Conseils de prudence

La police rappelle qu'elle ne se rend jamais chez des particuliers pour saisir les cartes bancaires ou des objets de valeur et répète les conseils suivants :

- Ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- Ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non), votre code secret ou des objets de valeur à un inconnu ;
- Raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant ;
- Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- Appeler la police en cas de doute ;
- Transmettre cette information à votre entourage.



**PERSONNES ÂGÉES :
ATTENTION !
ARNAQUE :
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

Police
cantonale vaudoise

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.
Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agit pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**

Informations sur la qualité de l'eau potable

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable. Pour rappel, les analyses sont mises à jour régulièrement sur notre site www.faoug.ch/eau-potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la nappe phréatique. Actuellement, il n'existe pas de redondance sur un autre réseau en cas d'interruption. Le projet de raccordement de notre réseau à celui de l'association régionale (ABV) avance et permettra à terme d'obtenir cette sécurité.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année, effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Le laboratoire cantonal a mis en évidence une pollution du réseau d'eau par des bactéries au début du mois d'août 2025. Notre service des eaux a pris toutes les mesures nécessaires pour rincer et désinfecter le réseau et rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres tels que le Fer, le Silicium, le Manganèse et les micropolluants. Le Silicium est naturellement présent dans l'eau de la nappe. Il est admis par l'autorité de contrôle que ce paramètre n'a pas besoin d'être rabattu. Une turbidité élevée, au-delà de 1 FNU, a été constatée au printemps. Elle a été rabattue par le rapprochement des séries de purges, mais n'est pas encore satisfaisante malgré le rapprochement des purges aux BH. Cette turbidité est due au dépôt créé par l'oxydation du fer présent dans l'eau du puit. Le tableau ci-contre indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température	11/20 °C	Calcium	103.7 mg/l
pH	7.4	Magnésium	26.5 mg/l
Dureté totale	36.7 °f	Sodium	6.9 mg/l
Chlorures	15.9 mg/l	Fer	34.3 mg/l
Nitrates	1.5 mg/l	Manganèse	6.3 µg/l
Sulfates	58.6 mg/l	Silicium	23.2 µg/l

na : non analysé

* valeur moyenne prélèvement de printemps (min 12.9 / max 164)

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produits médicamenteux ou phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaines analyses, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire. Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a publié le 22 mai 2024, une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable (0.1 µg/l). Cette directive prescrit entre autres d'informer les consommateurs des résultats d'analyses et des mesures prises. Deux métabolites sont suivis dans l'eau du puits, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	<0.020	µg/l	R471811	0.935	µg/l	SYN57900	na	µg/l
---------	--------	------	---------	-------	------	----------	----	------

Le distributeur a entrepris une étude pour le raccordement de son réseau d'eau à l'association régionale ABV. Cette dernière, qui étudie aussi le moyen de baisser la teneur de ces métabolites dans ces eaux pour être en dessous du seuil légal, pourrait livrer de l'eau permettant de faire baisser les valeurs du tableau ci-dessus. Dans un deuxième temps, la possibilité de traiter les eaux du puits, sera aussi mise à l'étude.

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, M. Lavanchy, Municipal, se tient à votre disposition au 078 919 07 99. En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale ou, en dehors des heures de bureau, au service de piquet, au 079 477 56 94.